

Tableau : présentation et légende

Ce tableau présente l'information analysée par l'Institut de la statistique du Québec pour dresser la liste des emplois de l'administration québécoise qui n'ont pas de contrepartie pertinente et suffisante sur le marché des autres salariés québécois. Cette liste a été préparée dans le cadre du projet de révision du panier d'emplois repères utilisé dans la comparaison de la rémunération globale¹.

L'Institut a fait montre de prudence dans la distinction des emplois avec et sans contrepartie. Ainsi, un emploi ayant une contrepartie sur le marché ne peut être retenu aux fins de la comparaison annuelle s'il entre dans l'une des catégories suivantes :

- emploi ayant une contrepartie, mais se retrouvant dans peu d'établissements;
- emploi ayant une contrepartie, mais pour lequel le gouvernement est l'employeur principal (structure salariale souvent basée sur celle de l'administration québécoise);
- emploi ayant une contrepartie, mais qui présente des différences significatives en ce qui concerne le statut d'emploi, comme les travailleurs autonomes;
- emploi non facilement identifiable et dont le contenu n'est pas stable; par exemple, le corps d'emploi 105 - agent de recherche et de planification socio-économique, dont le contenu varie énormément d'un titulaire à l'autre et peut toucher à plus d'une vingtaine de domaines d'activité professionnelle.

Afin de prendre une décision sur les cas les plus difficiles, l'ISQ a utilisé certaines sources d'information; le but était de valider la présence ou non de certains emplois dans les différents secteurs du marché du travail. Voici les principales sources consultées :

- les données des recensements de 1996 et de 2001 sur la population active en utilisant les codes d'emploi associés à la CNP;
- le site *Web Information sur le marché du travail en ligne* d'Emploi Québec, où le pourcentage total des personnes en emploi, pour chaque code de la CNP, est ventilé selon les principaux secteurs d'activité du marché du travail au Québec;
- le site *Web Emploi avenir Québec* de Ressources humaines et Développement des compétences Canada, où pour chaque emploi considéré, une ventilation par secteur et sous-secteur du marché du travail est présentée;
- le site Web de certains ordres professionnels, où l'on trouve une présentation de la répartition des membres en règle dans les secteurs du marché du travail;
- les commentaires recueillis auprès de certains membres du groupe de travail au terme de la consultation effectuée par l'ISQ en février 2005.

Ce tableau a été construit par François Bellemare et Sandra Poirier, avec l'aide de Carole Calvé.

La légende utilisée dans ce tableau est présentée sur la page suivante.

1. Les emplois sans contrepartie figurent aussi à l'annexe 5 du rapport *Présentation de la structure d'emplois de l'administration québécoise et analyse du panier actuel d'emplois repères avec des critères de représentativité d'ensemble* publié par l'Institut en décembre 2005. Ces emplois sont identifiés par un x dans la neuvième colonne de cette annexe.

Tableau : présentation et légende

Légende

- Colonnes 1 à 4 : description de l'emploi dans l'administration québécoise.
- Colonnes 5, 6 et 7 – CNP : code de la Classification nationale des professions à 4 chiffres, attribué par l'ISQ.
- Colonnes 8 à 11 : critères de détermination des emplois sans contrepartie pertinente et suffisante :
 - colonne 8 – Peu d'établ. : forte probabilité que l'emploi se trouve dans peu d'établissements au Québec;
 - colonne 9 – Stat. diff. : forte probabilité que l'emploi ait un statut différent de celui de salarié (ex. : travailleur autonome);
 - colonne 10 – Emploi non facilement identifiable et dont le contenu n'est pas stable;
 - colonne 11 – AQ = Employeur : forte probabilité que l'employeur principal soit l'administration québécoise (fonction publique, éducation et santé et services sociaux).
- Colonne 12 – Sugg. gr. : o = suggéré comme emploi sans contrepartie par un ou des membres du groupe de travail sur la sélection des emplois repères.
- Colonne 13 – % eff. AQ : pourcentage de l'effectif dont l'employeur est l'administration québécoise, en utilisant les données du recensement de 2001; l'effectif utilisé pour ce calcul représente le total des données recensées dans les codes suivants du Système de classification de l'Amérique du Nord (SCIAN) :
 - 9121 à 9129 – Administration publique provinciale;
 - 6111 – Écoles primaires et secondaires;
 - 6112 – Collèges communautaires et cégeps;
 - 6221 à 6223 – Hôpitaux;
 - 6231 à 6239 – Soins infirmiers et soins pour bénéficiaires internes;
 - 624 – Assistance sociale.

L'attribution pour un corps d'emploi d'un code CNP est plus ou moins précise, la description d'un code CNP étant souvent plus large que le contenu d'un emploi spécifique à l'administration québécoise. Par ailleurs, l'effectif recensé correspondant à certains codes SCIAN peut inclure des employés oeuvrant dans le secteur privé.

- Colonne 14 – Source d'inf. : sources d'information consultées par l'ISQ :
 - 1 = données du recensement 2001;
 - 2 = site *Web Information sur le marché du travail en ligne* d'Emploi Québec;
 - 3 = site *Web Emploi avenir Québec* de Ressources humaines et Développement des compétences Canada;
 - 4 = ordres professionnels.
- Colonne 15 – Remarques : observations et statistiques additionnelles (sources d'information indiquées entre parenthèses).